

# LE PETIT NADALÉNOIS

N° 35 Sept 2020



[www.saintenathalene.fr](http://www.saintenathalene.fr)

**Equipe de rédaction :**

BOMBET Franck  
DUBOST Monica  
KOLESNIKOFF Serge  
AUDOUARD Brigitte  
DELORD Catherine  
QUEVILLON Muriel



## L' aménagement du BOURG

Les travaux d'aménagement, de sécurisation et de valorisation de notre bourg, attendus par de nombreux (ses) Nadalénois (es), vont être un événement important pour notre commune.

Une première tranche va pouvoir débuter en 2021. Cette tranche partira du pont du Mianson derrière l'église, contournera l'école jusqu'au pont « Roussel » et rejoindra la Route Départementale 47 à l'ancien emplacement du Monument aux Morts. Les travaux devraient durer 4 mois.



En effet les contraintes liées aux travaux de remplacement du réseau Adduction d'eau potable), obligeront un démarrage des travaux mi-mars 2021. Ce réseau étant vétuste, il nécessite un remplacement dans l'emprise de l'aménagement. Le montant de ces travaux est pris en compte par le SIAEP (Syndicat d'Eau Potable) pour un montant estimé à 230 000€. Nous profiterons de ces travaux pour améliorer et renforcer le réseau d'alimentation électrique basse tension, le réseau éclairage public, le réseau fibre optique et le

réseau télécommunication, tout cela dans l'emprise de l'aménagement en anticipant les futurs projets communaux.

Pour la seconde tranche, l'entreprise Ing & MO (bureau d'études en Ingénierie & Maîtrise d'œuvre en infrastructure), établira un avenant au marché. Le Département ayant d'ores et déjà validé le financement pour 2021, la suite des aménagements pourra s'effectuer dans la continuité. Un arrêt des travaux sera néanmoins programmé pour laisser passer la saison estivale.

Cette seconde tranche de la traverse (RD47b), part du pont qui enjambe l'Enéa à l'ouest du village pour rejoindre le carrefour de PRATS-DE-CARLUX / SIMEYROLS / Cimetière, à l'est. Le Département gèrera l'espace routier de la traversée du bourg, la commune prendra à sa charge sa sécurisation et sa valorisation, ainsi que les cheminements piétonniers de part et d'autre de la Route Départementale 47. Certaines zones seront rehaussées avec des passages piétons pour faire ralentir les voitures.

Une présentation de ce projet aux Nadalénois (es) sera proposée début octobre à la salle des fêtes de SAINTE-NATHALENE.

**Jean Michel PERUSIN**

## ECOLE

L'effectif de la classe des petites sections de maternelle est de 29 élèves. Dans la classe des grandes sections de maternelle et cours préparatoire, il y a 25 élèves. Sur le RPI, l'effectif total est de 103 enfants. Le protocole prévoit que les parents ne rentreront plus dans l'école. Ils pourront déposer les enfants devant le portail et les récupérer de même. Les professionnels devront être masqués, ce qui est valable également pour le centre de loisirs. Tous les adultes qui entreront dans le hall du centre de loisirs devront être masqués. Le masque est obligatoire dans les transports scolaires pour tous.

## TERRAIN DE LOISIRS



Un dimanche de travaux de réhabilitation de notre terrain de loisirs qui en avait bien besoin s'est fait dans la bonne humeur. Sous la houlette de Séverine Corbellari, conseillère municipale responsable de la commission culture et sport et également notre bibliothécaire attitrée, les membres du conseil et leurs familles ont frotté, peint, dés herbé..... La matinée s'est terminée par un pique-nique et une partie de pétanque afin d'inaugurer le terrain bien nettoyé !

## LA BIBLIOTHEQUE

**Septembre – Octobre à la bibliothèque : une rentrée pour tous**

### LECTURES AUTOUR D'UN CAFE

Jeudi 17 septembre

Rentrée littéraire. Venez partager vos lectures préférées.

Rencontre gratuite et ouverte aux adultes, le 3ème jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaire).

### JOURNEES DU PATRIMOINE : « en apprendre sur la vie au moulin »

Vendredi 18 septembre

Visite insolite du moulin de Roffy, suivi du verre de l'amitié.

Départ devant la bibliothèque à 18h30 - Sur inscription - Tout public.

### ATELIERS CREATIFS : de quoi s'amuser le temps d'un après-midi !

Un mercredi par mois des ateliers créatifs sont organisés de 14h30 à 16h30.

A programme :

30 septembre : *Tourne moulin, tourne*

14 octobre : *Ainsi font ...les chaussettes*

Public : 6 à 12 ans - Sur inscription.

**OCTOBRE, C'est le mois de MAM'ZELLE ROÛGE,** illustratrice jeunesse.

**Exposition :** « Dis, montre-moi tes planches » illustrations issues de différents albums.

Tout public.

Vendredi 23 octobre de 10h30 à 12h30

**Atelier jeune :** « A toi de jouer : fais ta BD en 3 cases » avec Mam'zelle Roüge.

Sur inscription - Public : 6 à 12 ans

Mercredi 21 octobre à 10h30

**HEURE DU CONTE :** « Les petits animaux de la nuit » par l'association « j'fais ce que j'veux »

Tout public

A très bientôt

Séverine Tél: 05 53 28 54 28

Pour les Bibliothèques-Médiathèques Sarlat Périgord Noir

Ouverture de la bibliothèque au Public:

*Mercredi 9H à 12 H et 13H30 à 18H30*

*Jeudi 14H00 à 18H30*

*Vendredi de 14H00 à 18H30*



## FITNESS CLUB DE SAINTE NATHALENE

reprendra ses activités à la mi-septembre.

Les cours ont lieu **le lundi soir à la salle des fêtes de SAINTE-NATHALENE (18h30 – 20h)**.

Il s'agit d'activités cardio et de renforcement musculaire adaptés au niveau de chacun.

L'ambiance y est conviviale. Nous accueillons des hommes et des femmes de tous âges (majeurs). **La cotisation annuelle est de 85 euros.**

Vous êtes intéressés ? Retrouvez-nous sur Facebook ou envoyez-nous un mail

A [fitnesssaintenathalene@gmail.com](mailto:fitnesssaintenathalene@gmail.com) et nous vous précisons toutes les modalités. Venez nombreux !

Stéphanie GAUTHIER

## L' AMICALE DES CHASSEURS

Face à l'essor des activités de plein air, randonnée, VTT ou simple balade, la cohabitation entre les activités exercées en milieu naturel est plus que jamais une nécessité pour tous. Les chasseurs ont conscience qu'ils peuvent croiser à tout moment d'autres usagers de la nature, ce pourquoi nous nous engageons dans le respect et l'application des règles de sécurité strictes. L'Amicale des chasseurs demande à tous de participer à la sécurité en privilégiant des tenues de couleurs voyantes. Pour tout renseignement ou constatation de dégâts, les usagers peuvent se rapprocher du Président de l'Amicale de Chasse en obtenant ses coordonnées auprès de la



mairie ou de la Fédération des chasseurs.

Le bureau de l'Amicale de Chasse est ainsi constitué :

Président : Jean-Michel Villesuzanne – Trésorier : Franck Plancassagne - Secrétaire : Thomas Laborderie.

Un garde-chasse particulier a été nommé, il s'agit de Jean-Luc Claret.

L'ouverture générale de la chasse sera le 13 Septembre. Les jours de chasse sont les samedi, dimanche, lundi et mercredi, et les jours fériés pour le petit gibier. La palombe est chassée tous les jours.

Le sanglier, considéré comme nuisible car proliférant trop rapidement, est chassé à partir du 15 août (et éventuellement plus tôt si besoin).

Le prochain repas de chasse se fera en mai 2021 si les conditions le permettent.

L'Amicale de Chasse organisera en octobre une journée de chasse pour les non-chasseurs qui désirent les accompagner.

Le matin commencera par un café – croissants et à midi un petit repas.

La date n'est pas encore déterminée. Toutes les précisions paraîtront dans l'Essor Sarladais.

*Jean Michel VILLESUZANNE*



## Soirée « Nuit de la chauves-souris »

**Le 3 octobre 2020** l'association Enéart vous propose une animation avec le concours de la LPO :



- A partir de 16 heures : fabrication de nichoirs et abris à chauves-souris au bâtiment C et dans l'espace de loisirs,
- A partir de 17 h 30 : A la découverte des chauves-souris (projection/question ~ 1 h 30) salle des fêtes
- 19 h : pique-nique (chacun apportant son propre repas, sa boisson et son verre)
- 20 h : Balade nocturne (le soleil se couche à 19 h 30) ~ 30 mn-1 h

S'il pleut nous pouvons tout maintenir sauf la sortie. En ce cas, nous vous proposerons un film sur la barbastelle d'Europe.

Merci de vous inscrire si possible pour prévoir le nombre de planches et le matériel pour les abris. Prévoir également + ou - 10 euros pour emporter son nichoir.

Tél. 06 09 76 76 37

*Monica Dubost*

## Journée des moulins



Au mois de mai dernier devait avoir lieu la journée européenne des moulins. Mais, pour des raisons sanitaires, elle a été reportée à l'année prochaine. Cependant, **l'association Périgourdine des amis**

**des moulins** organise **le 25 octobre 2020**, une journée autour des moulins. A cette occasion, l'association ENEART s'associe à elle afin d'organiser une petite

manifestation au moulin de ROFFY.

Au programme :

- visite du moulin,
- balade sur le futur chemin des meuniers,
- fabrication et cuisson du pain dans l'ancien four du moulin.

Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

*Chantal Desplat*

## Matinée champignons

La Société de mycologie du Périgord(smp) accompagnera cette balade dans les bois et près de Ste Nathalène. Cueillette et identification de spécimens Par respect pour nos hôtes, les fricassées ne sont pas envisageables.

Rendez-vous le **17 Octobre 2020** à 8h30 à la salle des fêtes, avec pique-nique personnel si vous souhaitez prolonger la rencontre. Le groupe est limité à 10, inscription indispensable avant le 15 octobre.

Tel : 05 53 59 15 36/sms 09 79 36 52 93/  
mail eneart24@gmail.com  
(en cas de mauvais temps, sortie annulée)

*Brigitte Audouard*





## Mairie de Sainte-Nathalène

Le bourg – 24200 SAINTE-NATHALENE

Tél : 05 53 59 01 38

Mail : [mairie.ste.nathalene@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.nathalene@wanadoo.fr)

### INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

Bonjour à toutes et à tous,

Porter un masque va dorénavant faire partie de notre quotidien, il est comme vous le savez, obligatoire dans tous les lieux publics clos.

Alors que le virus continue de circuler activement et afin d'éviter un rebond de l'épidémie, le conseil municipal de Sainte-Nathalène s'engage à nouveau à vos côtés en lançant une deuxième distribution de masques dans chaque boîte aux lettres.

Ces masques en tissus réutilisables ont été en partie confectionnés par nos couturières bénévoles, avec les tissus fournis par le Conseil Départemental, le restant est financé par la Communauté Sarlat Périgord Noir ainsi que la Commune de Sainte-Nathalène.

Je vous invite à ne pas relâcher votre vigilance, continuons tous ensemble à respecter scrupuleusement les gestes barrières, il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous afin de surmonter cette période difficile.

Je vous souhaite toutes et tous en parfaite santé.

Portez-vous bien et à très vite.

Le Maire Jean-Michel PERUSIN et l'ensemble de l'équipe municipale



### LES EMBALLAGES EN VRAC... POURQUOI ?



#### Raison numéro 1 : Diminuer le plastique.

Le SICTOM du Périgord Noir c'est... **1 million de sacs jaunes** en plastique par an. Soit 20 tonnes de plastique... Pour emballer de l'emballage.

#### Raison numéro 2 : Avoir un meilleur tri.

L'ouverture étant plus petite, les matières n'ayant pas vocation à être déposées dans le tri, ne passeront plus dans la borne (ex : les sacs noirs, les chaises et mobiliers de jardin, les carcasses de voiture... ou de sangliers, les cagettes en bois, les énormes cartons...).

De plus, comme nous payons des taxes sur les erreurs de tri...

Du meilleur tri = moins de taxes !

#### Raison numéro 3 : Faciliter le travail des agents du centre de tri.

5mn par semaine de plus pour les habitants à déposer les emballages en vrac, c'est 8h par jour de travail facilité pour les agents du centre de tri. Le vrac étant beaucoup plus simple à trier que le sac piégeant les emballages.

*Vous avez des doutes ? Venez visiter et rencontrer le personnel du centre de tri de Marcillac St Quentin.*

Pour vous inscrire envoyez un mail à [com-sictom@orange.fr](mailto:com-sictom@orange.fr)

#### Raison numéro 4 : Optimiser la contenance des bornes jaunes.

Les sacs étant volumineux, ils remplissent bien plus vite les conteneurs en créant des espaces vides. Le vrac permettra le remplissage maximum des bornes.

#### Raison numéro 5 : Diminuer les emballages.

Force est de constater que si nous achetons moins d'emballages nous gagnons du temps au conteneur et nous respectons notre environnement.



# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Pour répondre aux enjeux de la transition écologique, la Communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) s'est engagée dans une politique de développement durable avec l'adoption d'un Agenda 21 en 2010, puis est devenue lauréate de l'initiative Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV) en 2016.

C'est dans la continuité de cet engagement pour la transition énergétique et dans le cadre de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi TECV du 18 août 2015) que la communauté de communes a lancé le 23 juin 2017 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de manière volontaire. Le projet de PCAET a été arrêté par délibération du conseil communautaire du 30 Janvier 2020.

L'élaboration et la mise en œuvre du futur Plan Climat Air-Energie Territorial doivent permettre notamment de maîtriser la consommation énergétique du territoire et par voie de conséquence la facture énergie des ménages, des entreprises et des collectivités, de développer la production d'énergie renouvelable et les activités économiques locales et les emplois afférents, d'améliorer la qualité sanitaire de l'air soit de meilleures conditions de vie pour notre territoire, tout en s'inscrivant dans les objectifs globaux de limitation des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique.

Après avoir réuni largement de nombreux acteurs du territoire et la population pour co-construire un programme d'actions répondant aux enjeux mis en exergue dans le diagnostic réalisé en amont, une procédure de consultation du public est organisée pour recueillir les avis de la population sur le projet de PCAET.

En application des dispositions de l'article L 123-19 du code de l'environnement, cette consultation électronique aura lieu :

## Du 1<sup>er</sup> Octobre au 13 novembre 2020 (inclus)

Le dossier de consultation comprendra :

Les pièces du projet de PCAET :

- LIVRE 0 : résumé non-technique
- LIVRE 1 : Diagnostic
  - Vulnérabilité au changement climatique,
  - Des émissions de GES, des consommations et production d'énergie et de la séquestration de carbone
  - l'Etat initial de l'environnement
- LIVRE 2 : Potentiel et Stratégie
- LIVRE 3 : Programme d'actions
- LIVRE 4 : Evaluation Environnementale Stratégique

Les pièces administratives :

- Délibération de lancement
- Délibération d'arrêt projet
- Avis de l'Etat et son annexe
- Avis de l'autorité environnementale

Les pièces du dossier seront consultables :

- en ligne sur le site internet de la CCSPN : <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/enquetes-publiques/>
- sur support papier pendant la durée de la consultation aux jours et heures habituels d'ouverture au siège de la CCSPN, place Marc Busson, 24200 SARLAT : 9h00 -12h00 / 13h30-17h00

Le public pourra formuler ses observations et propositions, pendant la durée de la consultation :

- par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : [urbanisme.ccsn@sarlat.fr](mailto:urbanisme.ccsn@sarlat.fr)
- par écrit sur le cahier de consultation ouvert à cet effet et accessible aux jours et heures habituels d'ouverture de la CCSPN 9h00 -12h00 / 13h30-17h00

A l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil Communautaire de la CCSPN.

La synthèse des observations et des propositions du public sera consultable sur le site internet de la CCSPN [cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr) pendant trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

**Pour plus d'informations : [www.cc-sarlatperigordnoir.fr/environnement-et-climat/plan-climat-air-energie-territorial/](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/environnement-et-climat/plan-climat-air-energie-territorial/)  
ou 05 53 31 90 20**



## DECES

Mme **COUSSEMENT** Christiane

Nos sincères condoléances aux familles.



## NAISSANCES

Livio **PREVAUD**

Né Le 06 août 2020 à SARLAT.

Nos félicitations aux jeunes parents.



## MARIAGES

David **COBO** et Laurène **POMIES**,  
le 15 août 2020

Nos félicitations aux heureux époux.

## LE RECENSEMENT DES JEUNES

Vous avez 16 ans : faites-vous recenser !

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la Mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



## INFOS PRATIQUES

Pompiers : Tél. 112  
Gendarmerie : Tél. 05 53 31 71 10 (Sarlat)  
Frelons asiatiques : [stan.caradec@yahoo.fr](mailto:stan.caradec@yahoo.fr) Tél. 06 72 33 10 65 Entreprise à Carsac-Aillac  
Violence femmes info : Tél. 3919  
Allo enfance en danger : Tél. 119

## HORAIRES DECHETERIES

A compter de **début septembre**, les horaires habituels seront les suivants :

### CARLUX

Lundi fermée  
Mardi 08H30 – 12H30  
Mercredi 13H30 – 18H00  
Jeudi 08H30 – 12H30  
Vendredi 13H30 – 18H00  
Samedi 08H30 – 12H30  
Dimanche fermée

Adresse : “Sesquièrre” D 61 - 24370  
CARLUX (Tél : 05 53 59 67 74)

### SARLAT-LA-CANEDA

Lundi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Mardi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Mercredi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Jeudi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Vendredi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Samedi 08H30 – 12H30 / 14H00 – 18H00  
Dimanche fermée

Adresse : “Rivaux” D 6 - 24200 SARLAT  
(Tél : 05 53 29 86 47)





Les bureaux du CIAS sont situés au Colombier à Sarlat (à l'ancien hôpital).

Le personnel est composé de : 13 agents dont le directeur Jean-Luc RAULET, 13 agents pour 12 équivalents temps plein (12 titulaires ou stagiaires).

L'équipe du CIAS voit sa charge de travail s'intensifier face à l'arrivée de nouvelles familles précaires sur le territoire, le dénuement de certaines personnes dans des logements indignes ou des jeunes en perte de repères.

Le Président, Jean-Jacques DE PERETTI, a le sentiment que beaucoup de personnes souffrent en silence, il constate que certaines familles ne peuvent pas payer la cantine scolaire même à prix très réduit, que les relations de voisinage se sont délitées.

Ainsi le CIAS devra répondre probablement à toujours plus de sollicitations.

15 % de familles de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir sont connues des services sociaux, dont le portage des repas à domicile et l'aide aux séniors. C'est 7% d'augmentation de demandes de plus qu'en 2019.

L'isolement de beaucoup de personnes en difficulté s'aggrave encore du fait de la fracture numérique.

Face à ce constat, les travailleurs du CIAS sont en recherche constante d'initiatives pour répondre aux nouveaux besoins. Des ateliers fonctionnent bien : cuisine, numérique, éco-énergie parfois en lien avec le tiers-lieu La Pelle aux Idées qui est bien intégré à la vie sociale du territoire.

Le CIAS gère de nombreux dossiers de personnes en difficulté : familles en situation de précarité, jeunes sans emploi ni formations, personnes âgées à domicile. Le CIAS se charge de faire les demandes d'aides auprès des organismes concernés, notamment les dossiers d'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Il gère le service de portage des repas.

Le Service d'Aide à Domicile du Sarladais (aux personnes âgées), le SADS est une association indépendante.

Le CIAS est en relation avec de nombreuses instances : la Mission Locale, les EHPAD, la maison d'Adrienne, la nouvelle résidence Jeunes à Pré de Cordy..., ainsi qu'avec les diverses associations tournées vers l'action sociale : chacun sa gym, Adil 24, UFC Que Choisir, la Main Forte, Itinérance, La Croix Rouge, les Restos du Cœur, etc...

Le CIAS a la responsabilité et la gestion de l'aire des gens du voyage qui nécessite un entretien important (16 emplacements et un sanitaire).

Le CIAS a également la gestion de la Résidence Autonomie du Plantier. Cet établissement a été racheté par le CIAS, il y a 3 ans, à Dordogne Habitat, et la différence entre le coût du loyer antérieurement acquitté et le coût du crédit payé désormais permet de conduire les investissements nécessaires à la mise en conformité de cette Résidence Autonomie au regard des critères exigés sur des établissements de même type. Il y a là 15 logements. Les travaux d'entretien sont constants.

La maison de retraite qui se trouve dans le même ensemble (65 chambres) est maintenant gérée par le nouvel EHPAD de l'hôpital.

Pour faire face à tous ces impératifs, la Communauté de Communes SARLAT – PERIGORD NOIR a délégué un certain nombre d'élus : 23 élus qui composent le Conseil d'Administration du CIAS.

Le Président est Jean-Jacques DE PERETTI, la vice-Présidente est Marie-Pierre DELATTAIGNANT.

Plusieurs commissions ont été créées afin de gérer au plus près certains domaines :

- une commission consultative
- une commission finances
- une commission d'appel d'offres
- Une commission conseil de vie sociale pour la résidence autonomie du Plantier

Le budget principal 2020 du CIAS est de 1 449 000 € pour le fonctionnement (dont 663 000 € de charges de Personnel) et de 56 500 € pour l'investissement.

Les administrateurs du CIAS ne souhaitent pas impliquer davantage financièrement la communauté de communes, de ce fait la plupart des travaux sont échelonnés et réalisés en interne.

Isabelle LOVISA et moi-même sommes entrées au Conseil d'Administration du CIAS.

Isabelle a d'ores et déjà fait un gros travail de recensement (demandé par la Préfecture de la Dordogne) auprès de nos habitants séniors ou bénéficiant d'un dossier d'aide (APA). Prochainement, elle se rapprochera des personnes en situation de handicap afin d'identifier leurs besoins.

Isabelle et moi-même, par le biais du Petit Nadalénois et le site internet de la commune de Sainte Nathalène, vous ferons connaître en les développant les actions du CIAS.

Accueil du CIAS : 05 53 31 88 88 (standard)

Monica DUBOST



**SARLAT AFFUTAGE**  
Michael MARCEL

PARTICULIERS et PROFESSIONNELS  
Affûtage Outils Coupants  
Réparation de Machines et Équipements Mécaniques

**06 73 73 91 97**  
sarlaf.affutage@gmail.com / Roffy - 24200 Sainte-Nathalène

les Grottes ★★★★★  
de  
**Roffy**  
CAMPING à SARLAT

*Hincourt's Hotel Restaurant*

Bar-Hôtel-Restaurant-Pizzeria  
Vente à Emporter midi et soir

**05 53 59 22 18**  
**Le Bourg**  
**24 200 Sainte-Nathalène**

Parlements EP, Espaces, Chèques, Travaux Restauration  
05 53 59 22 18

**05 53 59 10 26**  
**ALLO ARTISAN TAXI**  
STÉPHANE ROUX

CONVENTIONNÉ TRANSPORT DE MALÂDE ASSIS  
TRANSPORTS GARE ET AÉROPORT  
DE 1 À 9 PLACES / SARLAT - CARSAC

**Wilfried ALBUCHER -**  
Entreprise de nettoyage à Sarlat  
Lieu dit "Bessaguet" - 24200  
SAINTE NATHALENE  
Tel: 05.53.59.42.13 - Port :  
**06.42.20.24.93**  
wilfried.albucher@gmail.com  
m  
www.services-albucher.jimdo.com

**CAMPING DE MAILLAC**

**Ferme de la Brûnie**

Produits laitiers fermiers - Race Montbéliarde

**ENTRETIEN PARCS ET JARDINS**  
tontes,toutes tailles,plantations,nettoyage  
sous bois,clôtures et portails  
**RAMONEUR AGRÉÉ**  
tous conduits bois

Chalard Pascal  
peyrignac  
24200 sainte nathalène  
0630607525  
0553319202  
chalam@free.fr

**ALBUCHER**

**Domaine des MATHEVIES**

Domaine des Mathevies  
Les Mathevies, 24200, Sainte Nathalène, France

*Cette page est la votre*

---

N'hésitez pas à contacter la rédaction du NADALENOIS  
Pour y faire figurer votre entreprise